

M. Mulroney: Et nous avons accepté catégoriquement. Il n'y a qu'une chose que nous n'avons pas voulu faire, c'est de donner au vérificateur général l'accès aux documents de l'ex-premier ministre et de son prédécesseur, parce que nous tenons à la tradition parlementaire britannique. Si nous avons fait cela, c'est pour protéger les documents de l'ex-premier ministre.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Nous allons renvoyer l'affaire à un comité parlementaire. Nous comptons que tout le monde sera entendu. Après avoir dit non au vérificateur général pour ce qui concernait Petro-Canada, si mon honorable ami veut comparaître devant un comité, le vérificateur général lui dira à lui et à n'importe quel autre député que l'unique chose que le premier ministre a refusée a été de permettre au vérificateur général d'aller fouiller dans les documents du très honorable chef de l'opposition et du très honorable Pierre Trudeau, parce que j'ai dit que c'était inadmissible et je considère encore cela comme inadmissible. Le reste, le vérificateur général peut l'avoir.

* * *

L'APARTHEID

L'AFRIQUE DU SUD—ON DEMANDE DES SANCTIONS

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre, lequel aurait déclaré que certains intérêts importants, dont il tient sans doute compte, s'opposent aux sanctions contre le régime sud-africain. Le premier ministre peut-il nous dire quels intérêts sont plus importants que les 77 p. 100 d'Africains noirs et leurs dirigeants très respectés, qui exigent des sanctions à l'appui de leur lutte?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, la Chambre a certainement remarqué, et elle l'approuvera avec moi, la déclaration faite par le président des États-Unis aujourd'hui en vue d'annoncer certaines sanctions à l'égard de l'Afrique du Sud. Je signale aux députés à la Chambre que les sanctions annoncées par le gouvernement américain à midi aujourd'hui étaient, dans l'ensemble, les mêmes que celles annoncées par le gouvernement du Canada au début juillet.

Des voix: Bravo!

M. Clark (Yellowhead): Nous estimons qu'il est indispensable de faire tout notre possible pour favoriser un changement dans le régime choquant et inacceptable en vigueur en Afrique du Sud. Pour le moment, il s'agit d'exercer des pressions constantes sur le gouvernement de ce pays. Manifestement, s'il faut en arriver à l'interruption totale de toutes les relations économiques et diplomatiques, nous sommes disposés à le faire si les autres initiatives ne portent pas fruit. Cependant, la plupart d'entre nous à la Chambre estiment qu'il importe de garder une porte ouverte et d'user plus tard de l'influence dont nous disposons, au lieu de l'exercer immédiatement en prenant une initiative qui risque d'être plus efficace sur le plan des relations publiques dans notre pays qu'en vue de supprimer l'apartheid en Afrique du Sud.

Questions orales

LA POSITION DU CANADA

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, je conseille tout d'abord au gouvernement d'écouter ceux qui se battent pour leur liberté afin de déterminer les sacrifices qu'il devrait faire. Je demande au premier ministre et au secrétaire d'État aux Affaires extérieures quand le Canada fera preuve de leadership. C'est ridicule. Nos voisins du Sud prennent un engagement constructif tandis que le Canada, vers lequel les yeux du monde sont tournés, refuse d'intervenir. Les Américains sont plus énergiques que les Canadiens.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il s'agit de déterminer quelles mesures le Canada peut prendre pour mettre un terme à ce régime inacceptable en Afrique du Sud. Plutôt que de faire de beaux discours, il s'agit pour nous de prendre des mesures énergiques.

Des voix: Bravo!

M. le Président: A l'ordre!

M. Clark (Yellowhead): Le député a parlé de «leadership». Nous avons déjà fait preuve de leadership dans les mesures et les sanctions annoncées en juillet dernier. L'Australie, le Japon, la France et depuis peu les États-Unis ont suivi l'exemple du Canada à cet égard. Nous comptons continuer à donner l'exemple. J'espère pouvoir faire, vers la fin de la semaine, une déclaration à la Chambre concernant la réaction non seulement du gouvernement, mais également de l'ensemble du pays, je l'espère, à la situation qui prévaut en Afrique du Sud.

* * *

LES BANQUES

L'EFFONDREMENT DE LA BANQUE COMMERCIALE DU CANADA— LA RESPONSABILITÉ DU MINISTRE DES FINANCES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il n'est pas passé inaperçu, je crois, que c'est la ministre d'État aux Finances qui a répondu aux questions posées à la Chambre au sujet de la Banque Commerciale du Canada. Certaines responsabilités ont pu être déléguées à la ministre d'État. Toutefois, le ministre des Finances est toujours chargé, au point de vue juridique et parlementaire, d'assurer la stabilité de nos institutions financières et de gérer l'économie canadienne. Je demande au premier ministre pourquoi le ministre des Finances ne répond pas aux questions de cette nature à la Chambre. Le premier ministre veut-il nous assurer qu'il fait encore confiance à ce ministre?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, comme c'est notre première journée, je daignerai répondre à une question futile.

Mme Copps: Les Canadiens eux ne la trouvent pas futile.

M. Mulroney: Mon très honorable ami sait fort bien que la ministre d'État aux Finances depuis le début s'est acquittée de ses fonctions de façon fort compétente.